

# LE PETIT #49 Canard

NOVEMBRE 2022



## ÉDITO

---

Il est des moments dans la vie des entreprises où il convient de rappeler les principes qui l'ont fondée. Le mouvement de la RSE, dont nous sommes pionniers, et sa référence constante aux « parties prenantes » englobant un cercle plus large que les seuls associés-adhérents, ouvre la réflexion sur une gouvernance élargie offrant à chacun un droit de regard, voire de contrôle sur la marche de l'entreprise et sur les risques liés aux défaillances de ceux qui la composent. Notre statut coopératif, renforcé par celui « d'entreprise à mission », nous oblige - c'est heureux - à l'exemplarité en ce domaine. La puissante démocratie que représente notre système, où chaque adhérent possède le même pouvoir, doit être un objet de fierté et de confiance car il nous protège des écarts individuels !

Notre union est soumise à des règles et à une éthique. Quiconque venant à les enfreindre se verra légitimement sanctionné pour sa mise en danger du collectif. Nos règles sont connues et communes, admises comme pertinentes par ceux qui les ont établies pour le bien commun, et incarnées par une gouvernance qui doit être la première à les défendre.

Soyons fiers d'avoir un système collectif « vivant » qui, évitant l'écueil de l'émotion et de l'ego, reste rationnel et constant. Fiers d'une entreprise qui assume sans crainte ses décisions et se transcende dans l'épreuve, sans se laisser influencer de quelques façons que ce soit.

Est-il besoin de rappeler les tourments de notre époque dont nous subissons les conséquences sur notre organisation ? Ce serait excuse facile et sans grand intérêt, d'autant que nous avons déjà prouvé par le passé notre capacité de résilience. Nous disposons de qualités fortes et d'atouts majeurs. Ce que nous devons protéger par nos actes et notre parole, ce bien précieux que - salariés comme adhérents - nous partageons, c'est le projet commun. « *Toute puissance est faible, à moins que d'être unie* », nous rappelle Jean de la Fontaine !

**Pierre Philippe, Directeur Général**



“CE QUE NOUS DEVONS PROTÉGER PAR NOS ACTES ET NOTRE PAROLE, CE BIEN PRÉCIEUX QUE NOUS PARTAGEONS, C'EST LE PROJET COMMUN.”



## UN NOUVEAU TRIUMVIRAT

---

À la suite de la démission de Vincent Leyre le 22 septembre dernier, le Conseil de Surveillance a procédé à l'élection d'un nouveau Président, Denis Ghirard, conformément aux statuts de la coopérative. Ce dernier assure depuis cette date, la fonction de Président et ce jusqu'à la prochaine Assemblée Générale qui se tiendra au début de l'année 2023.





## ZOOM SUR LES VENDANGES 2022

D'un point de vue météorologique, nous pouvons dire que 2022 est une année particulière. Nous n'avons jamais vendangé aussi tôt ! Le travail dans les vignes a commencé de manière extrêmement précoce en raison de la sécheresse et de plusieurs pics de chaleur tout au long de l'été. Le balai des vendangeuses a débuté dès le 18 août pour les vins bas degré et s'est poursuivi avec les blancs et rosés à partir du 22 août. Les vins rouges de 2022 promettent d'être colorés et structurés. Nos œnologues sont confiants sur la qualité du millésime à venir.

## LABEL ZRP : ZERO RÉSIDU DE PESTICIDES



Engagé dans une démarche de transition agricole, le Collectif Nouveaux Champs a créé le label ZRP pour « Zéro Résidu de

Pesticides » en 2018. ZRP est une démarche multi-filière 100% française. L'objectif est de promouvoir une agriculture durable, respectueuse de la santé des agriculteurs et des consommateurs.

Avec ce label, le producteur a une obligation de résultat : aucun résidu de pesticides dans l'analyse du produit fini. Dès sa création, la coopérative Les Vignerons de Buzet a été la première entreprise du secteur à soutenir ce label et à impulser le mouvement au sein de la branche viticole.



## CHAIRE VIGNES & VIN

**DEPUIS JANVIER 2022 ET POUR UN CYCLE DE TROIS ANS, LA COOPÉRATIVE EST PARTENAIRE DE LA CHAIRE VIGNE ET VIN AUX CÔTÉS DE 3 ORGANISMES DE FORMATION ET 8 ENTREPRISES DU SECTEUR.**

La Chaire Vigne & Vin est un espace de réflexion entre les entreprises de la filière et les équipes de recherche et d'enseignement supérieur de Montpellier. Articulé autour de quatre thématiques que sont l'adaptation au changement climatique, la réduction de l'impact environnemental, l'amélioration de la qualité du vin, et les nouvelles attentes des consommateurs, l'objectif de la Chaire est de créer une synergie autour de projets collaboratifs. Elle intègre d'une part les avancées de la recherche, d'autre part l'évolution des savoir-faire et des nouvelles approches dans les formations. La complémentarité de chacun de ces acteurs permet d'apporter des regards spécifiques et croisés sur l'ensemble des thématiques abordées.





## CHÂTEAU DE BUZET



### RENAISSANCE D'UN PATRIMOINE MILLÉNAIRE

En 2018, les Vignerons de Buzet deviennent propriétaires du Château de Buzet et de son parc arboré de 11 hectares. Ainsi, le collectif continue d'écrire la riche histoire de ce patrimoine étroitement liée à celle du vignoble de Buzet.

En effet, les recherches effectuées par Pierre Courroux, Maître de conférences à l'université de Pau et des Pays de l'Adour, démontrent que des parcelles de vignes, autrefois rattachées au Château, sont aujourd'hui détenues et exploitées par nos vignerons.

L'occasion inattendue de pouvoir restituer au Château sa mémoire viticole. La dénomination du Château étant antérieure à la création de l'AOC, notre cuvée Château de Buzet fait partie des rares autorisées à porter le nom de leur appellation.



### UNE EXPÉRIENCE SENSORIELLE

Sur la contre-étiquette de la bouteille se trouve un QR code, scannez-le et immergez-vous dans l'univers du Château de Buzet. Un mini-site conçu exclusivement pour cette cuvée vous emporte dans la découverte de l'histoire du Château et vous guide dans la dégustation du vin au travers de vidéos animées.

**LE + : SYMBOLE DE L'HISTOIRE DU CHÂTEAU ET DES VIGNERONS DE BUZET, C'EST À LA BOUTIQUE DE LA COOPÉRATIVE QUE SE FERA LA SORTIE EN AVANT-PRÉMIÈRE DE CE VIN À LA FIN DE L'ANNÉE 2022.**

**À DÉCOUVRIR PROCHAINEMENT  
EN BOUTIQUE**



Cela fait plusieurs années maintenant que la coopérative travaille sur l'écoconception de ses produits de la vigne au verre. Ecoconcevoir, ce n'est pas simplement penser un packaging plus respectueux de l'environnement. C'est une réflexion qui prend racine dès le choix des méthodes de culture des vignes.

## VIGNES

Préserver la vie des sols et produire de la biodiversité.



## CONCEPTION / EMBALLAGE

Prendre en compte et optimiser l'impact environnemental du packaging.



## MISE EN AVANT

Réfléchir à l'empreinte environnementale de notre PLV et de nos outils de communication.



## FIN DE VIE

Éviter les déchets et inciter le consommateur au tri.



## VINIFICATION

Optimiser la logistique d'apports des raisins et mener une politique de réduction des sulfites dans tous nos vins.



## MISE EN BOUTEILLE

Viser un objectif de sobriété énergétique et optimiser la ressource en eau.



## COMMERCIALISATION

Rechercher de nouveaux marchés en phase avec notre démarche.

Nos vins ont été dégustés par **Andreas Larsson**, Meilleur Sommelier du monde 2007. Retrouvez l'ensemble des notes sur [tasted.wine](https://www.tasted.wine)



**NOUS LES VIGNERONS DE BUZET  
SANS SULFITES AJOUTÉS 2020  
AOC BUZET  
89/100**



**NOUS LES VIGNERONS DE BUZET  
BARON D'ALBRET 2019  
AOC BUZET  
89/100**



**RIGAL - BEL NAU 2021 -  
IGP CÔTES DE GASCOGNE  
86/100**



**RIGAL - PRIMA SYLVA 2020  
AOC BUZET  
89/100**

Dès 2019, pour créer une image de marque en accord avec ses valeurs et les actions menées, la coopérative fait appel à différentes expertises complémentaires. Après plusieurs mois, « **Nous, les Vignerons de Buzet** » voit le jour. Reflet de nos engagements en termes de développement durable, elle intègre l'écoconception au cœur de cette évolution.



**DÉCOUVREZ LE  
PROJET EN VIDÉO.**



## LE PETIT GESTE

Le Petit Canard passe d'un taux d'encre de 33,6% à 19,2%. Avec l'aide de notre agence de conception graphique, nous avons à cœur de repenser notre manière de communiquer. Réduire le taux d'encre est l'un des axes d'une communication plus verte. Pour cela, nous évitons les à-plats de couleurs et utilisons des typographies économes en encre par exemple.



**CE PETIT CANARD EST IMPRIMÉ À MOINS DE 50 KM DE CHEZ NOUS, À L'IMPRIMERIE GRAPHIC SUD. IL EST IMPRIMÉ SUR DU PAPIER PEFC, ISSU DE FORÊTS GÉRÉES DURABLEMENT ET QUI A FAIT MOINS DE 150 KM ENTRE LA PAPETERIE ET L'IMPRIMERIE.**



**NOUS LES  
VIGNERONS  
DE BUZET**

Nous Les Vignerons de Buzet  
Av. des côtes de Buzet - BP 17  
47160 Buzet-sur-Baïse  
+33 (0)5 53 84 74 30  
[buzet@vignerons-buzet.fr](mailto:buzet@vignerons-buzet.fr)



[WWW.NOUSLESVIGNERONSDEBUZET.FR](http://WWW.NOUSLESVIGNERONSDEBUZET.FR)